

## Jet de projectiles sur un professeur

Professeur stagiaire en S.V.T. dans un collège de la banlieue d'une grande agglomération je suis membre du conseil de discipline de ce collège.

Le 30 janvier 2006, Emad, Patrick et Billel, 3 élèves de la 3<sup>ème</sup> ont été convoqués par le conseil de discipline pour le motif suivant : jet de projectiles sur un professeur. Une semaine plus tôt, le professeur d'histoire géographie a reçu des morceaux de gomme quand elle écrivait au tableau. Elle a envoyé le délégué chercher le principal adjoint en souhaitant arrêter le cours. Ce n'était pas la première fois que des élèves de cette classe lançaient des projectiles sur un professeur. Le principal adjoint a fait sortir Billel et l'a convoqué dans son bureau.

Le premier élève convoqué a été Emad. Il est âgé de 16 ans et possède un dossier vierge, c'est-à-dire sans rapport d'incident. Emad s'est présenté seul au conseil, sans ses parents, avec comme défenseur Ali, le délégué de classe. Lors du conseil de discipline, Emad a avoué avoir jeté un morceau de gomme quand il a entendu Billel dire « 1, 2, 3, datez » et qu'il a lancé un projectile. Ali a confirmé avoir entendu Billel prononcer cette phrase mais il a ajouté qu'il n'avait pas vu Billel lancer les projectiles car il se trouvait devant Billel ; par contre Ali a vu Emad et Patrick lancer des projectiles. La réunion a été très rapide, Emad s'est excusé, il a obtenu une semaine de renvoi avec sursis.

Le deuxième élève convoqué fut Patrick. Il est âgé de 14 ans, son dossier scolaire ne possède aucun rapport d'incident. Lors de cette réunion, Patrick a également avoué avoir jeté des morceaux de gomme quand Billel a dit : « 1, 2, 3 datez ». Il a aussi dit que Billel avait jeté des projectiles mais a ajouté que Billel était venu le voir chez lui le soir de l'incident. Billel lui aurait demandé de se dénoncer mais de ne rien dire à son sujet car il avait un dossier déjà trop « chargé ». Patrick nous a expliqué qu'il s'était senti obligé d'accepter car il avait peur d'être menacé, voire frappé.

Patrick a rédigé une lettre d'excuses à son professeur d'histoire géographie, il était accompagné de sa mère qui a également présenté ses excuses et qui a demandé une lourde sanction. Elle paraissait très en colère. Patrick a eu la même sanction qu'Emad.

Billel, dernier élève convoqué, est âgé de 15 ans et de nombreux rapports d'incident ont été rédigés à son sujet. Ses professeurs se sont plaints de sa mauvaise influence sur la classe. Ils décrivent Billel comme un élève manipulateur qui remet sans cesse en question les méthodes des professeurs. Ils sont tous d'accord pour dire que Billel instaure une mauvaise ambiance de travail quand il est là ; Billel est un élève très souvent absent.

Billel s'est présenté au conseil accompagné de son père et d'une directrice d'école à la retraite. Au début le père de Billel s'est montré très agressif et très investigateur. Quant à la deuxième personne, elle ne cessait de souffler et de rire. Ces deux personnes défendaient Billel en affirmant que le conseil ne disposait d'aucune preuve pour dire que Billel avait jeté des projectiles ce jour là et que ce n'était pas un menteur.

Nous avons remarqué qu'Ali était différent, il était plus agressif et prenait la parole à la place de Billel qui ne disait rien et attendait que ça se passe. Quand le président lui a répété ce qu'il avait dit au conseil précédent, Ali s'est emporté et a répondu qu'en aucun cas il n'avait dit que Billel avait jeté des projectiles.

J'ai posé la question suivante à Billel : « Remets tu en question la parole d'Ali ? » Billel a avoué avoir dit la phrase « 1, 2, 3 datez ». Je me suis tourné vers le père qui disait que son fils lui avait tout dit : « Etiez-vous au courant ? » Il a répondu : « Non mais mon fils n'a pas lancé les morceaux de gomme. »

Nous avons fait sortir Billel et sa famille, le papa s'est tourné vers les parents d'élèves et leur dit : « Votez, en votre âme et conscience, mon fils n'a rien jeté ».